

Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet Site viticole SELEQUE sur la commune principale de l'AIOT 9 Allée de la Vieille Ferme 51530 Pierry.

La référence de votre dossier est A-3-ZQA84GQN6 et concerne une demande de type "une déclaration de modification"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 21/08/2023 à 17h21 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration de modification**

La déclaration de modification porte sur :

Les dispositions relatives à l'implantation des installations (modification de l'emprise du site, des bâtiments, des réseaux)

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **La D(R)EAL ou la DRIEAT**

Conditions d'engagement du déclarant

- **Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.**
- **Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>**
- **Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.**
- **En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur [Service-public.fr](https://www.service-public.fr)**

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Mandataire**

N° SIRET **79846509200020**

Organisme : **GELLOT-VIOT CONSEIL**

Fonction : **GERANT**

Personne morale

N° SIRET **49819551000025**

Raison sociale **JMSELEQUE**

Forme juridique **Société à responsabilité limitée (sans autre indication)**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

9 ALLÉE DE LA VIELLE FERME

51530 PIERRY

Signataire

Qualité : **Président**

Référent

Fonction : **Président**

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **Site viticole SELEQUE**

Description des activités :

Attention ce document constitue une modification du CERFA de modification de déclaration en date du 28 novembre 2019. Ce document est demandé par le service d'instruction du Permis de Construire Modificatif déposé en 2023 afin de faire des évolutions de surfaces. La modification ne porte que sur des évolutions de surfaces construites et en aucun cas sur des évolutions d'activités, de volumes travaillés. Il n'y a pas d'évolution de la rubrique 2251, ni du mode d'exploitation. L'activité du site consiste en la préparation de vins de Champagne du pressurage jusqu'au conditionnement et expéditions. Les évolutions présentées en 2019 ont été construites, mais un Permis de Construire Modificatif a dû être déposé car certaines surfaces étaient différentes de celles prévues initialement. Ces évolutions de surfaces ne remettent pas en cause les activités décrites initialement en 2019. Description générale du projet de modification de l'installation L'extension du bâtiment de production s'est effectuée sur une surface de 930 m² au lieu de 270 m² prévus initialement. L'extension s'est faite sur 3 niveaux comme prévu initialement. Les dispositions constructives n'ont pas évolué. La hauteur du bâtiment au faîtage est de 6,58 m, les caves ont une profondeur de 9 m. Un auvent a été ajouté par rapport au projet initial au niveau de l'extension. Le hangar prévu avec une surface de 315 m² a finalement une surface de 340 m². La hauteur du bâtiment est inchangée. Les dispositions constructives n'ont pas été modifiées. Des panneaux photovoltaïques ont été implantés en toiture du hangar sur une surface de 180 m². L'extension des bureaux a été effectuée telle que prévue.

[Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :](#)

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

4 - Localisation

Localisation de l'installation

Adresse **9 Allée de la Vieille Ferme 51530 Pierry**

X : 768632

Y : 6879796

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'

eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Implantation de l'installation

Modifications apportées aux dispositions matérielles :

L'extension du bâtiment de production s'est effectuée sur une surface de 930 m² au lieu de 270 m² prévus initialement. L'extension s'est faite sur 3 niveaux comme prévu initialement. Les dispositions constructives n'ont pas évolué. La hauteur du bâtiment au faîtage est de 6,58 m, les caves ont une profondeur de 9 m. Un auvent a été ajouté par rapport au projet initial au niveau de l'extension. Le hangar prévu avec une surface de 315 m² a finalement une surface de 340 m². La hauteur du bâtiment est inchangée. Les dispositions constructives n'ont pas été modifiées. Des panneaux photovoltaïques ont été implantés en toiture du hangar sur une surface de 180 m². L'extension des bureaux a été effectuée telle que prévue. Les évolutions de surfaces construites présentées dans le Permis de Construire Modificatif ne remettent pas en cause le mode d'exploitation présenté dans la déclaration de 2019.

6 - Mode d'exploitation

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation :

Les informations de cette étape ne sont pas nécessaires pour cette démarche.